

Coordination des associations et collectifs de la rue de la République et des rues adjacentes
Communiqué de presse – 18 avril 2005

Depuis plusieurs mois, des collectifs et associations sont engagés dans le soutien des locataires et commerçants concernés par les opérations de réhabilitation qui touchent un ensemble de logements et d'immeubles situés dans la rue de la République et ses rues adjacentes.

Après s'être réunis, **sept associations et collectifs ont décidé d'agir en commun en constituant une coordination des associations et collectifs de la rue de la République et des rues adjacentes**. Cette coordination, soutenue également par des commerçants de la Rue de la République, s'est donnée pour but principal d'obtenir la mise en place d'un comité de suivi des opérations de réhabilitation, avec les objectifs suivants :

- le respect des engagements pris par les grands propriétaires et les pouvoirs publics de veiller au respect des populations les plus fragiles.
- le respect de la « règle des trois tiers » dans les opérations envisagées (un tiers de logements sociaux ; un tiers de logements à loyers intermédiaires ; un tiers de loyers libres).
- le maintien des locataires dans leur logement ou leur relogement dans des conditions équivalentes.

La coordination a pris connaissance avec un grand intérêt de l'installation par Monsieur Christian Frémont, préfet de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, d'un comité de pilotage de la Rue de la République dont la première réunion s'est tenue le 30 mars 2005.

L'organisation d'un tel comité va dans le sens des propositions écrites que la coordination a formulé et envoyé le 2 avril 2005 par courrier aux différentes institutions concernées par la réhabilitation (Préfecture, Mairie de Marseille, Conseil Général des Bouches du Rhône, Région Provence Alpes Côte d'Azur, Euroméditerranée, Marseille République, Eurazéo).

Pour la suite des opérations de réhabilitation, la coordination des associations et collectifs de la rue de la République et des rues adjacentes entend jouer pleinement le rôle qui lui incombe au sein du comité de suivi désormais créé, pour représenter les individus et les familles directement concernés. Elle est dans l'attente d'un contact de la part de Monsieur le Préfet et des autres institutions concernées pour finaliser sans délai les modalités de sa participation à ce comité.

Les sept membres de la coordination des associations et collectifs de la rue de la République et des rues adjacentes		
Nom de l'association ou du collectif	Contact	Coordonnées (tel et/ou mail)
fédération des Comités d'Intérêt de Quartier (CIQ) du 2 ^e arrondissement	Mr Jean-Jacques GUIPERT	06 80 40 15 26 jean-jacques.guipert@wanadoo.fr
Association Un Centre Ville pour Tous	Mr Damien BROCHIER	06 73 86 74 05 damnad@wanadoo.fr
Association des Propriétaires, Copropriétaires et résidents des 2 ^e et 3 ^e arrondissements	Mr Georges SANCHIS	04 91 91 03 07
Association Solidarité Mieux Vivre	Mr Vincent ABAD	04 91 64 23 04
Collectif des locataires de la rue de la République et ses environs	Mme Muriel BEFFEYTE	04 91 90 44 17 nhaux1@free.fr
représentants des professions libérales de la Rue de la République	Mr Jean-Baptiste RENUCCI	04 91 90 81 94
Collectif des habitants « Loi de 48 »	Mr Michel CUADRA	06 13 78 42 22 antoinecuadra@aol.com

Mr Michel CUADRA a été désigné comme correspondant de la coordination.